



**MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel

Sous-direction de l'immobilier

Bureau Immobilier et Maitrise d'ouvrage

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA CONSULTATION

**Mission de maîtrise d'œuvre pour le relogement des stagiaires du Centre de formation de l'INSEE à
Libourne (CEFIL)**

PHASE CANDIDATURE

Référence **PLACE** : MOE_CEFIL_INSEE_LIBOURNE

Date et heure limite de remise des plis : 10/08/2026 10:00

	N°	QUESTIONS POSEES PAR CANDIDAT	REPONSE	DATE REPONSE
El. 1	1	le CA minimum est-il celui de l'architecte ou celui de l'ensemble du groupement ?	Le chiffre d'affaires minimal exigé est calculé en additionnant le CA des membres du groupement par an.	06/07/2026

06/07/2026 10:41				
El. 2 06/07/2026 14:36	2	Bonjour, Pouvez-vous nous joindre l'annexe 5 ? Nous vous remercions	Il n' y a pas d'annexe 5- Le seul cadre de réponse à respecter et à rendre est le tableau EXCEL – Annexe 4. Les rendues visuels ne sont pas obligatoires mais possibles si vous les jugez nécessaires	06/07/2026
El. 3 06/07/2026 14:47	3	Bonjour, La mission OPC sera-t-elle à assurer par l'équipe de MOE, ou bien sera-t-elle désignée par vos soins ultérieurement? Merci	La mission OPC sera assurée via un autre marché – La consultation pour le marché n'a pas eu lieu encore .	06/07/2026
El. 4 06/07/2026 16:55		Bonjour, à la lecture du RC, nous ne comprenons pas s'il s'agit d'une candidature ou d'une offre ? Pourriez-vous le préciser ? Merci.	La page de garde ainsi que les stipulations du RC. précise qu'il s'agit d'une consultation phase candidature La phase offre n'est pas rendue publique et n'est visible qu'aux candidats retenus	07/07/2026

Pour Rappel :

ARTICLE 12 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES du règlement de consultation :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront faire parvenir une demande écrite via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr) sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur.

Il conviendra au candidat de s'assurer qu'il est en mesure de recevoir et de prendre connaissance des courriels envoyés par le pouvoir adjudicateur via la place et à l'adresse mail : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr.

Pour tous renseignements relatifs aux offres initiales, les candidats devront faire parvenir une demande écrite au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres initiales. Passé ce délai, questions ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet d'une réponse de la part du pouvoir adjudicateur. Si une réponse doit être apportée par le représentant du pouvoir adjudicateur, elle sera alors adressée, par écrit via la plateforme à tous les candidats participant à la consultation, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres initiales.

Dans le respect des principes de la commande publique, les réponses seront transmises à l'ensemble des candidats.

Il est fortement conseillé aux candidats de renseigner le nom de l'organisme candidat, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique par une personne qualifiée et responsable dans l'entreprise, afin que le candidat puisse bénéficier de toutes les communications et échanges à l'initiative du pouvoir adjudicateur diffusés lors du déroulement du présent concours.

Les candidats ne pourront porter aucune réclamation s'ils ne bénéficient pas de toutes les informations diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement du présent concours en raison d'une erreur qu'ils auraient faite dans la saisie de leur adresse électronique, en cas de non identification de la personne lors du téléchargement, en cas de non indication de ladite adresse électronique ou en cas de suppression de l'adresse. Il est recommandé à tout candidat de consulter régulièrement la plateforme afin de s'assurer qu'il bénéficie bien des dernières informations du pouvoir adjudicateur.